COMMUNIQUÉ

**Plan de mobilité active de Laval**- Des personnes à part entière et non entièrement à part!

Laval, le 5 juillet 2013 – Ville de Laval a dévoilé son Plan de mobilité active dernièrement visant à favoriser et à augmenter les déplacements à pied et en vélo. C’était une occasion de rallier la population lavalloise autour de préoccupation quotidienne telles que la santé individuelle, les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques.

Le ROPPHL prend acte des actions proposées dans le Plan de mobilité active concernant les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

* Prévoir des trottoirs larges;
* Impliquer les citoyens et les organismes du milieu afin de répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs;
* Répondre à des demandes spécifiques pour adapter les temps de traverse à certains usagers;
* Assurer le maintien en bon état de ces installations;
* Prévoir à certaines intersections des aires de refuge pour piétons ou des avancées de trottoirs pour réduire les distances à franchir.

En répondant aux besoins de toutes les personnes handicapées par l’intégration des principes de l’accessibilité universelle, on en vient également à créer un environnement plus sécuritaire pour tous les citoyens de Laval pour les personnes âgées, les jeunes familles ou les enfants.

En contrepartie, le portrait qu’il présente de la population à mobilité réduite est, quant à lui, incomplet puisqu’il se limite exclusivement aux personnes vieillissantes ayant recours à des aides à la mobilité motorisée (triporteur, quadri porteur, fauteuil motorisé). De surcroît, il ne fait pas état des personnes ayant des limitations auditives, visuelles et motrices.

La Ville de Laval doit prendre en considération les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles et reconnaît qu’il est nécessaire de travailler en concertation avec les organismes qui les représentent afin d’appliquer les normes d’aménagement qui facilitent l’accessibilité universelle.

Il est urgent que les Lavallois puissent disposer de voies publiques plus accessibles, plus sécuritaires, plus confortables et plus agréables à utiliser.

Pour consulter le Plan de mobilité active de Laval : <http://evolucite.laval.ca/pdf/plan_mobilite_active.pdf>

Le ROPPHL regroupe une vingtaine d’organismes desservant plus de 4000 personnes handicapées et leurs proches. Le ROPPHL agit comme porte-parole de ses organismes membres auprès des différentes instances et organisations publiques.

-30-

Source

Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval

Josée Massicotte, directrice générale

[ropphl.dg@videotron.ca](mailto:ropphl.dg@videotron.ca)

Tél. : 450-668-4836